



1951%

Depuis l'Antiquité, les œuvres dans l'espace public sont commandées pour incarner le pouvoir, politique ou religieux. Aujourd'hui, l'art public s'est démocratisé et ne revêt plus les mêmes caractéristiques. À partir du XXème siècle, la place de l'artiste évolue et son intervention est organisée dans un cadre formel. L'œuvre s'affranchit progressivement de la fonction décorative ou commémorative. L'un des premiers dispositifs permettant cette évolution est la création du 1% artistique, instauré en 1951 par le ministère de l'Éducation nationale. Cette forme de commande publique permet aujourd'hui à chaque nouvelle construction de bâtiment public d'intégrer une œuvre d'art pérenne avec 1% du budget prévu pour les travaux. D'autres dispositifs – tels la Commande publique artistique à partir des années 1980 ou le programme « Nouveaux commanditaires » – s'engageront à soutenir cette présence artistique dans l'espace public. Le projet de l'artiste Alain Bernardini, sur la place Carré de la Maourine, s'inscrit dans le cadre de la Commande publique de photographies (programme né en 1987) du Centre national des arts plastiques.

IN AUGUSTIN

samedi 20 septembre 2014
à partir de 9h30

ALAIN BERNARDINI

« Recadrée. Porte-image.
Borderouge Nord. Toulouse, 2013 »

en présence de l'artiste
place Carré de la Maourine, Toulouse
métro Borderouge

pour en savoir plus :

BBB centre d'art
96, rue Michel Ange
31200 Toulouse
France
T. + 33 (0)5 61 13 37 14
contact@lebbb.org
www.lebbb.org

